

# LEGG MASON INVESTMENTS (IRELAND) LIMITED

Société à responsabilité limitée de droit irlandais

Siège social : 6th Floor Building - 3, Number 1 Ballsbridge, 1  
26 Pembroke Road, Ballsbridge - DUBLIN 4, Irlande D04 EP 27Inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 271887  
et agréée par la Banque Centrale d'IrlandeAdresse de la succursale en France : 55, avenue Hoche - 75008 PARIS  
844 690 461 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/04/2019 au 31/03/2020

Comptes annuels approuvés par le Conseil d'administration du 25 juin 2020

ETAT DU RESULTAT GLOBAL (en US Dollars)	Note	31/03/2020	31/03/2019
Résultat d'exploitation .....	4	211 392 645	6 294 846
Dépenses d'exploitation .....	5	(207 302 771)	(6 609 809)
<b>BENEFICE/(PERTE) D'EXPLOITATION .....</b>		<b>4 089 874</b>	<b>(314 963)</b>
Frais hors exploitation .....		(3 526)	-
<b>(PERTE)/BENEFICE SUR LES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT .....</b>		<b>4 086 348</b>	<b>(314 963)</b>
Impôt pour (bénéfice)/perte sur activités ordinaires .....	9	(882 357)	39 370
<b>BENEFICE/(PERTE) DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT .....</b>		<b>3 203 991</b>	<b>(275 593)</b>
(Perte)/bénéfice retenu au début de l'exer. ....		(152 976)	122 617
<b>BENEFICE/(PERTE) RETENU A LA FIN DE L'EXERCICE .....</b>		<b>3 051 015</b>	<b>(152 976)</b>

Les montants proviennent uniquement des activités poursuivies. Aucune plus-value ou moins-value n'a été comptabilisée au cours de l'exercice, hormis celles figurant dans l'état du résultat global.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE (en US Dollars)	Note	31/03/2020	31/03/2019
<b>Immobilisations :</b>			
- Immobilisations corporelles .....	12	1 554 297	868 346
- Immobilisations incorporelles .....	2(k)	3 222 304	-
<b>Actifs courants :</b>			
- Liquidités en banque .....	11	22 344 742	9 457 597
- Créances .....	13	17 705 485	4 551 967
- Paiements anticipés .....		71 695	57 422
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>44 898 523</b>	<b>14 935 332</b>
<b>Dettes : mont. à échéance de moins d'un an ...</b>	<b>14</b>	<b>(27 443 722)</b>	<b>(4 478 308)</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS</b>		<b>17 454 801</b>	<b>10 457 024</b>
<b>Capital social et réserves :</b>			
- Capital social libéré .....	15	6 253 771	2 459 985
- Apport en capital .....	15	8 150 015	8 150 015
- Bénéfice/(perte) retenu(e) .....		3 051 015	(152 976)
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>17 454 801</b>	<b>10 457 024</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS (en US Dollars).

**1 - INFORMATIONS GENERALES.** La Société a été constituée le 10/09/1997 sous le numéro d'enregistrement 271887 et agréée par la Banque centrale d'Irlande (« CBI »), à la même date, en tant que société de gestion d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) autorisés en Irlande. La Société a retiré son autorisation de gérer des fonds OPCVM et la Société a été autorisée à gérer des organismes de placement collectif non OPCVM en juin 2011. La Société a été agréée par la CBI en tant que Gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs (GFIA) le 23/07/2014. La Société a été agréée comme gestionnaire d'OPCVM par la CBI le 19/09/2018. La Société a été autorisée par la CBI à assurer la gestion séparée de comptes institutionnels le 08/03/2019. Les Administrateurs ont dirigé les affaires de la Société conformément à la Loi sur les Sociétés de 2014. L'activité principale de la Société consiste à promouvoir, gérer et fournir des services de distribution pour les organismes de placement collectif autorisés par la Banque centrale d'Irlande. La Société est responsable de la gestion et de l'administration générale de LEGG MASON QUALIFIED INVESTOR FUNDS (II) PLC, LEGG MASON CHINA FUNDS, LEGG MASON ALTERNATIVE FUNDS ICAV, LEGG MASON GLOBAL FUNDS PLC, LEGG MASON GLOBAL SOLUTIONS PLC et CLARION GABLES REAL ESTATE PARTNERS FUND (pas encore lancé). LEGG MASON STRATEGIC FUNDS ICAV et WESTERN ASSET DIVERSIFIED LOAN OPPORTUNITIES STRATEGY ICAV ont cessé leurs activités le 14/01/2020. Au 02/09/2019, la Société est responsable de la gestion et de l'administration générale de WESTERN ASSET LIQUIDITY FUNDS PLC et de WESTERN ASSET FIXED INCOME FUNDS PLC. La Société a signé un bail immobilier le 28/05/2018 pour l'adresse suivante : 6th Floor, Building Three, Number One Ballsbridge, 126 Pembroke Road, Ballsbridge, Dublin 4. Le bureau est devenu opérationnel à partir du quatrième trimestre 2018. La Société a signé un bail immobilier le supplémentaire le 05/12/2019 pour l'adresse suivante : 4th Floor, Building Three, Number One Ballsbridge, 126 Pembroke Road, Ballsbridge, Dublin 4. Le 31/05/2019, la Société a ouvert les succursales suivantes : France, Allemagne et Italie. Elle a également versé 3 200 845 dollars US à LEGG MASON INVESTMENTS (EUROPE) LIMITED selon les termes du contrat d'achat d'actifs. Le 31/05/2019, une succursale suédoise a commencé ses activités. La société mère immédiate et la partie contrôlante ultime de la Société est LEGG MASON, INC. une société constituée aux Etats-Unis d'Amérique et cotée à la bourse de New York. LEGG MASON, INC. est la société mère du plus grand et du plus petit groupe de sociétés à consolider ces états financiers au 31/03/2020. Les états financiers consolidés audités de LEGG MASON, INC. sont mis à la disposition du public chaque année conformément à la réglementation de la Securities and Exchange Commission et peuvent être obtenus à l'adresse Internet suivante : www.leggmason.com ou au 100 International Drive, Baltimore, MD 21202, Etats-Unis.

**2 - METHODES COMPTABLES. a) Base d'élaboration.** Les Etats financiers de la Société ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation et conformément à la pratique comptable généralement acceptée en Irlande, notamment la norme FRS 102 « The Financial Reporting Standard » applicable au Royaume-Uni et à la République d'Irlande et la Loi irlandaise sur les sociétés de 2014. Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, qui sont

évalués à la juste valeur et les immobilisations sont comptabilisées au coût historique moins tout amortissement. **b) Estimations et jugements importants.** La préparation des états financiers peut exiger de la direction qu'elle fasse des jugements et des estimations importants. Voir la note 2 (k) pour la politique d'amortissement de la Société. Le 31/05/2019, la Société a ouvert les succursales suivantes : France, Allemagne et Italie. Elle a également versé 3 200 845 dollars US à LEGG MASON INVESTMENTS (EUROPE) LIMITED selon les termes du contrat d'achat d'actifs. Le 07/06/2019, la Société a ouvert la succursale espagnole et a versé 592 941 dollars US à LEGG MASON INVESTMENTS (EUROPE) LIMITED selon les termes de l'accord d'achat d'actifs. L'exercice de valorisation a été réalisé par un tiers externe. **c) Résultat.** L'intégralité du résultat d'exploitation comprend les honoraires, les commissions et les autres produits provenant des services de gestion d'actifs, notamment la gestion et la distribution de fonds. Le résultat est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour la fourniture de services dans le cadre des activités ordinaires de la Société. Le résultat d'exploitation est indiqué net de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours, rabais et remises éventuels. **d) Charges.** Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice en fonction des services fournis/reçus dans le cadre des accords en vigueur, y compris les commissions et les honoraires à payer. **e) Fiscalité.** La charge d'impôt courant est calculée sur la base des lois fiscales promulguées ou pratiquement promulguées à la date du rapport en Irlande où la Société opère et génère des résultats imposables. Le bénéfice imposable peut différer du bénéfice avant impôt indiqué dans le compte de résultat, en raison de l'exclusion des revenus ou des dépenses qui sont imposables ou déductibles dans d'autres périodes. Il exclut en outre des éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. L'impôt différé est comptabilisé comme un passif ou un actif si les transactions ou les événements qui donnent à la Société l'obligation de payer plus d'impôt à l'avenir ou le droit de payer moins d'impôt à l'avenir se sont produits à la date de l'état de la situation financière. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où l'on considère leur recouvrement comme plus probable qu'improbable. **f) Devise étrangère.** Les états financiers sont exprimés en dollars US (USD) car c'est la monnaie fonctionnelle de la Société. Cela est jugé approprié car la majorité des revenus reçus et des dépenses payées sont en dollars US. Les actifs et passifs monétaires libellés dans des devises autres que le dollar US ont été convertis en dollars US aux taux de change du marché en vigueur à la date de l'Etat de la situation financière. Les transactions en devises étrangères sont converties en dollars US à des taux de change proches de ceux en vigueur à la date de la transaction. Les bénéfices et les pertes résultant de la conversion de devises étrangères et du règlement des montants à recevoir et à payer en devises étrangères sont traités dans l'Etat du résultat global. Les taux de change suivants ont été utilisés pour convertir les devises étrangères en dollars US : Euro, 31/03/2020 : 0,909255, 31/03/2019 : 0,890428, Livre sterling, 31/03/2020 : 0,806556, 31/03/2019 : 0,763038, Couronne suédoise, 31/03/2020 : 9,951437. **g) Créances.** Ces actifs sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, majorée de tous les coûts de transaction directement imputables. Après la comptabilisation initiale, les créances sont évaluées au coût amorti, minoré des éventuelles pertes de valeur. **h) Créanciers.** Les créanciers comprennent les dettes commerciales et autres dettes monétaires, y compris les montants dus aux parties liées. Tous les créanciers sont comptabilisés initialement à la juste valeur nette des coûts de transaction encourus. Après leur comptabilisation initiale, ils sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créanciers sont décomptabilisés lorsqu'ils sont effacés, c-à-d. lorsque l'obligation est acquittée, annulée ou expirée. **i) Liquidités en banque.** Les liquidités en banque comprennent les soldes en espèces et sont comptabilisées à leur juste valeur, y compris les intérêts courus. **j) Tableau des flux de trésorerie.** La Société a bénéficié d'une exemption de préparation d'un état des flux de trésorerie en se basant sur le fait qu'elle constitue une entité admissible et que l'état consolidé des flux de trésorerie est inclus dans les états financiers consolidés de la société mère ultime de la Société, à savoir LEGG MASON, INC. **k) Immobilisations incorporelles.** Le 31/05/2019, la Société a ouvert les succursales suivantes : France, Allemagne et Italie. Elle a également versé 3 154 392 dollars US à LEGG MASON INVESTMENTS (EUROPE) LIMITED selon les termes du contrat d'achat d'immobilisations incorporelles. Le 07/06/2019, la Société a ouvert la succursale espagnole et a versé 423 810 dollars US à LEGG MASON INVESTMENTS (EUROPE) LIMITED selon les termes de l'accord d'achat d'immobilisations incorporelles. L'exercice de valorisation a été réalisé par un tiers externe. Le traitement comptable a été jugé conforme à la section 19 de la norme FRS 102 « Regroupements d'entreprises et fonds de commerce ». Cette opération a été comptabilisée selon la méthode de l'achat et conformément à l'évaluation externe par un tiers. La Société a adopté une durée de vie utile de 10 ans à compter du 01/06/2019. **l) Immobilisations corporelles.** Les immobilisations corporelles dans le cadre du modèle de coût historique sont présentées au coût historique, moins l'amortissement cumulé et les éventuelles pertes de valeur cumulées. Le coût historique inclut les dépenses directement attribuables au fait d'amener l'actif à l'endroit et à la condition nécessaires pour qu'il puisse fonctionner de la manière prévue par la direction. La Société ajoute à la valeur comptable d'un élément d'immobilisations corporelles le coût de remplacement d'une partie de cet élément lorsque ce coût est engagé, si la partie de remplacement est censée apporter des avantages supplémentaires futurs à la Société. La valeur comptable de la partie remplacée fait l'objet d'une sortie de bilan. Les coûts des réparations et de la maintenance apparaissent dans l'Etat du résultat global correspondant à la période au cours de laquelle ils ont été engagés. L'amortissement est facturé de sorte à allouer le coût des actifs minoré de leur valeur résiduelle par rapport à leur durée de vie utile estimative, en utilisant la méthode linéaire. L'amortissement est calculé à partir de la date de service et enregistré dans les livres de la Société à partir du 01/10/2018. L'amortissement est fourni sur la base suivante : amélioration locative : sur la durée de vie du bail, aménagement et équipement : sur huit ans, équipement informatique et autres actifs : entre trois et cinq ans. Les valeurs résiduelles des actifs, les méthodes d'amortissement et les vies utiles sont examinées et ajustées prospectivement, le cas échéant, ou en cas d'indication de modification importante depuis la dernière date de publication. Les gains et les pertes découlant de cessions sont déterminés en comparant le produit à la valeur comptable et sont comptabilisés dans l'Etat du résultat global. **m) Paiements fondés sur des actions.** Des options sur actions ont été accordées aux collaborateurs de la Société par la société mère ultime, LEGG MASON, INC. La Société a comptabilisé lesdits paiements en actions en vertu de la section 26 du FRS 102 s'appliquant aux transactions réglées en instruments de capitaux-propres. La juste valeur des primes à la date d'attribution est constatée sous la forme d'une position inter-société due et d'une dépense au titre des salariés sur une base linéaire. La Société a également envisagé une allocation basée sur le coût relatif de la rémunération des employés concernés, et a estimé que ceci n'engendrait aucune différence importante eu égard aux coûts alloués. En vue de calculer la valeur des options par le modèle Black-Scholes, la Société mesure la volatilité attendue en pondérant de façon égale la volatilité implicite et la volatilité historique. **n) Contrats de location-exploitation.** Les loyers versés au titre des

contrats de location-exploitation sont enregistrés dans l'Etat du résultat global sur une base linéaire pour la période de bail. 6<sup>e</sup> étage : Une période de six mois sans loyer a été comptabilisée et amortie sur la durée du bail, 4<sup>e</sup> étage : une période de six mois sans loyer a été comptabilisée et amortie sur la durée du bail. **o) Retraite. Régime de retraite à cotisations définies.** La Société gère un régime de retraite à cotisations définies pour ses employés. Un régime à cotisations définies désigne un régime de retraite en vertu duquel la Société verse des cotisations fixes à une entité distincte. Une fois les cotisations versées, la Société est exemptée de toute autre obligation de paiement. Arrivées à échéance, les cotisations sont comptabilisées en charge dans l'Etat du résultat global. Les montants non versés sont inscrits sur la base des charges à payer au passif de l'Etat de la situation financière. Les actifs du régime sont séparés de ceux de la Société et sont conservés dans des fonds administrés de manière indépendante.

**3 - GESTION DES CAPITAUX.** La Société opère dans un secteur hautement concurrentiel, soumis à la fois à la conjoncture économique mondiale et aux performances des marchés actions et obligations. Le principal risque lié à l'activité encouru par la Société réside dans une diminution de ses actifs gérés (« AUM »), qui se traduirait par une réduction directe du revenu de ses commissions. Même si ce risque est atténué par la nature diversifiée des gammes de fonds européens, les facteurs de risque liés à l'activité sont pris en compte dans toute prise de décision et planification opérationnelle, notamment par l'élaboration de scénarios de crise touchant les marchés financiers, la cybersécurité ou l'externalisation. Les objectifs de la Société en matière de gestion des capitaux sont les suivants : préserver la capacité de la Société à continuer à fournir des rendements aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes ; soutenir la stabilité et la croissance de la Société ; et maintenir une base de capital solide pour soutenir le développement de son entreprise ; maintenir les exigences de capital minimum requises par la Banque centrale d'Irlande. **Processus trimestriel d'évaluation du risque.** Les domaines fonctionnels d'activités génèrent des mises à jour tous les trimestres pour les registres des risques relatifs aux services. Tous les risques sont classés par catégorie, en fonction des domaines de risques clés, selon une méthode descendante, et sont étudiés avec les chefs de services des domaines fonctionnels. La taxonomie des risques est utilisée comme base pour identifier les scénarios de risque opérationnel, dans le cadre du processus ICAAP au titre du Pilier 2 (processus d'évaluation de l'adéquation du capital interne). Les données qui proviennent du registre de risques et qui indiquent l'impact de scénarios futurs éventuels sont utilisées pour évaluer les exigences en matière de capital. La Société a pris l'engagement de gérer ses affaires conformément aux principes de gestion du risque définis par la Banque centrale d'Irlande. La Société a donc adopté une politique de risques (la « Politique en matière de risque ») destinée à décrire le cadre de contrôle du risque qu'elle utilise pour identifier, évaluer, mesurer, gérer, surveiller ou atténuer ses risques, ainsi que pour fournir des comptes rendus. Les principaux risques, y compris la probabilité de risques identifiés, sont présentés au Conseil d'administration. **Risque de marché.** Le niveau d'actifs gérés de la Société est influencé par la croissance ou la contraction des marchés sous-jacents. La performance des investissements et les nouveaux flux nets influent aussi sur les actifs gérés. Les revenus sont directement liés aux actifs gérés. Par conséquent, le risque de marché est le risque principal vis-à-vis de la Société ; il représente les fluctuations des actifs gérés en raison des mouvements de marché sous-jacents. Les déclarations mensuelles du total des actifs gérés permettent de contrôler l'exposition au risque de marché, prise en compte dans le cadre de la performance relative. **Risque lié à la performance.** Les investissements et rachats des clients ont une incidence sur les actifs gérés et sont influencés par la performance des fonds, à la fois absolue et relative, par rapport aux résultats souhaités et attendus et aux autres fonds du groupe de pairs. Etant donné que le niveau d'actifs gérés a une incidence sur les revenus, le risque lié à la performance est également considéré comme un risque clé pour la Société. Une faible performance peut conduire à des sorties de fonds des investisseurs et à une perte des actifs gérés. Les données cumulatives sur la performance pour chaque société affiliée ou gamme de fonds sont régulièrement contrôlées et transmises à la direction tous les mois. La cession des activités de gestion des investissements à LMIL a permis de réduire substantiellement ce risque. **Risque réglementaire.** Le risque réglementaire concerne la réputation et la santé financière de la Société en cas de non-respect des attentes et exigences réglementaires. Les perspectives et l'environnement actuels, du moins à court terme, font état d'une activité réglementaire accrue, qui compte un grand nombre de réglementations nouvelles et modifiées, émises au sein de nombreuses juridictions. Le Conseil d'administration, conformément aux attentes de LEGG MASON, INC., (« la Société mère »), s'attache à mener ses opérations uniquement dans le respect des exigences réglementaires. A mesure que l'environnement réglementaire évolue, le Conseil d'administration s'efforce d'obtenir l'avis d'experts internes et externes et à passer en revue les ressources, processus et systèmes requis pour respecter cette conformité réglementaire. **Risque opérationnel.** Les risques opérationnels auxquels la Société peut faire face comprennent des risques ou événements qui toucheraient son personnel, ses systèmes ou ses processus, ou encore des événements externes - autant de facteurs qui peuvent affecter la réalisation des objectifs de la Société. La Société dispose d'un cadre de gestion du risque destiné à limiter le risque opérationnel à un niveau acceptable. Une couverture d'assurance est également en place en relation avec certains risques. **Risque de liquidité.** L'exposition au risque de liquidité repose sur la gestion des soldes de trésorerie et des besoins de trésorerie liés à l'exploitation. La Société a toujours maintenu des ressources liquides suffisantes pour lui permettre de respecter ses obligations. LEGG MASON, INC. la soutient à cet égard. Des projections de flux de trésorerie et de capital sont réalisées régulièrement. L'encaisse des sociétés est maintenue au sein des banques à notation élevée et pourrait être investie dans des fonds du marché monétaire à notation élevée. Les liquidités ne seront pas investies dans des instruments moins liquides, comme des titres de créance. Les procédures et politiques en matière de liquidité prévoient un suivi régulier des liquidités et un signalement à la direction et au Conseil d'administration si les niveaux de tolérance en matière de liquidités sont enfreints. **Risque d'atteinte à la réputation.** La réputation de la Société dépend de sa manière de conduire ses activités. Les sociétés du groupe LEGG MASON opèrent en vertu d'un code de conduite visant à préserver la réputation et selon lequel « aucun employé ne doit approcher la ligne de démarcation d'un comportement éthique ». Toutes doivent mener leurs activités d'une manière éthique et responsable. La réputation de la Société est cruciale et il incombe au Conseil d'administration et à tous les membres du personnel de la préserver, avec l'appui du cadre de gestion du risque et des politiques, directives et formations adéquates. **Scénarios relatifs au capital.** Les scénarios relatifs au capital sont quantifiés en utilisant tous les aspects du cadre de risque. Leur analyse est ensuite réintégré audit cadre afin de déterminer les améliorations à apporter en matière de contrôle, d'activités et de processus.

**4 - RESULTAT D'EXPLOITATION.** Revenus tirés des commissions de gestion, 31/03/2020 : 210 722 771, 31/03/2019 : 4 842 269, Revenus tirés d'autres frais, 31/03/2020 : 212 300, Soutien aux revenus intersociétés, 31/03/2019 : 823 755,

Revenus de LEGG MASON INVESTMENTS (EUROPE) LIMITED (Note 12), 31/03/2019 : 628 822, Revenus tirés des commissions de performance, 31/03/2020 : 457 574, Total, 31/03/2020 : 211 392 645, 31/03/2019 : 6 294 846. La Société est en droit de percevoir des commissions de gestion qui sont calculées quotidiennement et payées mensuellement à un taux allant jusqu'à 1,5 % de la valeur liquidative des fonds sous-jacents dont la Société est le gestionnaire.

**5 - DEPENSES D'EXPLOITATION.** Honoraires des sous-conseillers, 31/03/2020 : 124 352 782, 31/03/2019 : 4 512 831, Dépenses liées aux frais de distribution, 31/03/2020 : 30 235 530, Dépenses liées aux commissions de référence, 31/03/2019 : 812 481, Coûts du personnel (Note 7), 31/03/2020 : 7 354 615, 31/03/2019 : 575 747, Dépenses liées aux frais de service intersociétés, 31/03/2020 : 43 226 005, 31/03/2019 : 617 948, Frais professionnels, 31/03/2020 : 875 668, 31/03/2019 : 64 706, Rémunération des auditeurs, 31/03/2020 : 49 491, 31/03/2019 : 15 700, Perte liée aux devises étrangères, 31/03/2020 : 751 106, 31/03/2019 : 4 709, Frais de remboursement des fonds, 31/03/2019 : 5 687, Commission de performance, 31/03/2020 : 457 574, Total, 31/03/2020 : 207 302 771, 31/03/2019 : 6 609 809. La rémunération des auditeurs mentionnée ci-dessus, concerne la révision légale des états financiers de la Société. Aucun autre service d'assurance, service fiscal ou autre service n'a été fourni par les auditeurs à la Société pour l'exercice clos le 31/03/2020 ou l'exercice clos le 31/03/2019. Au cours de l'exercice, la Société a versé aux sous-conseillers des honoraires de 124 352 782 USD (2019 : 4 512 831 USD), dont 9 742 865 USD étaient impayés au 31/03/2020 (2019 : 3 809 849 USD). La commission de performance versée aux sous-conseillers est de 457 574 USD pour 2020 (2019 : 0 USD).

**6 - EMPLOYES.** La Société comptait 30 employés à temps plein (« ETP ») au 31/03/2020 (2019 : 7). Le nombre mensuel moyen d'ETP, pendant l'exercice, était de 23 : distribution : 14, soutien : 9 (2019 : distribution : 1, soutien : 6). En parallèle du personnel de distribution directement employé par la Société afin de conduire les activités de distribution dans les succursales de la Société, le personnel au Royaume-Uni fournit des services à la Société par le biais de conventions avec LM&Co.

**7 - FRAIS DE PERSONNEL.** Salaires, 31/03/2020 : 5 698 549, 31/03/2019 : 477 028, Charges sociales, 31/03/2020 : 944 451, 31/03/2019 : 31 747, Autres prestations de régimes de retraite, 31/03/2020 : 159 124, 31/03/2019 : 21 560, Autres coûts du personnel, 31/03/2020 : 552 491, 31/03/2019 : 45 412, Total, 31/03/2020 : 7 354 615, 31/03/2019 : 575 747.

**8 - REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS.** Rémunération des Administrateurs, 31/03/2020 : 599 980, 31/03/2019 : 336 917, Cotisations de retraite à un régime à cotisations définies, 31/03/2020 : 54 990, Total, 31/03/2020 : 654 970, 31/03/2019 : 336 917. Les prestations de retraite seront versées pour 2 Administrateurs dans le cadre de régimes à cotisations définies à la fin de l'exercice. Les montants au titre d'un régime d'incitation à long terme sont dus à un Administrateur ayant reçu 1 575 (2019 : 0) actions de LEGG MASON INC. Pour des services admissibles dans le cadre d'un régime d'incitation à long terme. La rémunération des Administrateurs de la Société, indiquée ci-dessus, est incluse dans le tableau suivant pour l'Administrateur le mieux payé : Montant total des rémunérations, 31/03/2020 : 389 199, 31/03/2019 : 336 917, Cotisations de retraite à un régime à cotisations définies, 31/03/2020 : 35 744, Total, 31/03/2020 : 424 943, 31/03/2019 : 336 917. L'Administrateur le mieux payé a exercé 568 options sur actions au cours de l'exercice (2019 : aucune) et a reçu 1 575 actions de LEGG MASON INC. pour des services qualifiés dans le cadre d'un programme d'incitation à long terme (2019 : aucune). Deux Administrateurs indépendants et un Administrateur non exécutif (à partir du 01/07/2019) ont reçu des honoraires totalisant 54 411 USD au 31/03/2020 (total des frais payés de 1 786 USD). Les autres Administrateurs non exécutifs sont rémunérés par d'autres sociétés du groupe LEGG MASON, INC., et n'ont perçu aucune rémunération pour leurs services rendus à la Société au cours de l'exercice.

**9 - FISCALITE. Impôt sur les bénéfices.** Impôt courant - exercice en cours, 31/03/2020 : 617 084, Impôts à l'étranger, 31/03/2020 : 249 685, Total de l'impôt exigible, 31/03/2020 : 866 769, Impôt différé - exercice en cours, 31/03/2020 : 15 685, 31/03/2019 : (39 370), Impôt différé - exercices précédents, 31/03/2020 : (97), Total de l'impôt différé, 31/03/2020 : 15 588, 31/03/2019 : (39 370), Total de la charge/(crédit) d'impôt, 31/03/2020 : 882 357, 31/03/2019 : (39 370). **Facteurs affectant la charge d'impôt pour l'exercice.** L'impôt évalué pour l'exercice est supérieur au (2019 - inférieur au) taux normal de l'impôt sur les sociétés au Royaume-Uni de 12,5 % (2019 - 12,5 %). Les différences sont expliquées ci-après : Bénéfice/(Perte) sur les activités ordinaires avant impôt, 31/03/2020 : 4 086 348, 31/03/2019 : (314 963), Bénéfice/(Perte) sur les activités ordinaires multiplié par 12,5 % (2019 - 12,5 %), 31/03/2020 : 510 793, 31/03/2019 : (39 370), Effets des : Impôt différé, 31/03/2020 : 11 003, Impôt différé pour les exercices précédents, 31/03/2020 : 4 585, Impôt différé sur les différences temporelles, 31/03/2020 : 1 003, Double exonération fiscale, 31/03/2020 : (38 733), Frais non déductibles, 31/03/2020 : 191 508, Amortissement de l'impôt à l'étranger, 31/03/2020 : 61 973, Ajustements fiscaux de l'exercice précédent, 31/03/2020 : 187 712, Utilisation des pertes d'exploitation, 31/03/2020 : (47 487), Total des charges/(bénéfices) fiscales pour l'exercice, 31/03/2020 : 882 357, 31/03/2019 : (39 370). **Impôt différé.** Solde d'ouverture, 31/03/2020 : 44 050, 31/03/2019 : 4 680, Impôt différé pour les exercices précédents, 31/03/2020 : (5 830), Exercice en cours (dépense)/bénéfice, 31/03/2020 : (15 685), 31/03/2019 : 39 370, Total de l'impôt exigible, 31/03/2020 : 22 535, 31/03/2019 : 44 050. L'actif d'impôt différé est entièrement constitué d'amortissements accélérés, qui devraient être entièrement consommés dans un avenir prévisible, et ont donc été comptabilisés comme un actif d'impôt différé au 31/03/2020.

**10 - DIVIDENDES.** Aucun dividende n'a été payé ou déclaré au cours de l'exercice clos le 31/03/2020 (2019 : 0).

**11 - TRESORERIE.** Au 31/03/2020, les liquidités détenues par la Société s'élevaient à 22 344 742 USD (2019 : 9 457 597 USD). Les liquidités en dépôt étaient détenues auprès de la banque HSBC et du BANCO SANTANDER. Le montant ci-dessus comprend 3 525 002 USD (2019 : 1 525 405 USD) détenus sur un compte bancaire séparé non opérationnel afin de répondre aux exigences minimales en matière de fonds propres. Ce système est régulièrement révisé pour s'assurer que les exigences en matière d'adéquation des fonds propres sont respectées.

## 12 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES.

Au 31/03/2019	Améliorations locales	Installations et équipements	Equipt inf. et autres	Total
Coût :				
- Au 01/04/2018.....	-	-	-	-
- Ajouts.....	641 089	54 972	211 609	907 670
AU 31/03/2019.....	641 089	54 972	211 609	907 670
Amortissement cumulé :				
- Au 01/04/2018.....	-	-	-	-
- Frais pour l'exercice.....	3 365	5 246	30 713	39 324
AU 31/03/2019.....	3 365	5 246	30 713	39 324
AU 31/03/2019.....	637 724	49 726	180 896	868 346

Au 31/03/2020	Améliorations locales	Installations et équipements	Equip inf. et autres	Total
Coût :				
- Au 01/04/2019.....	641 089	54 972	211 609	907 670
- Reclassements .....	(355 171)	(7 261)	341 652	(20 780)
Révisé le 01/04/2019.....	285 918	47 711	553 261	886 890
- Ajouts .....	1 072 916	425 742	(155 105)	1 343 553
- Cessions.....	-	(13 176)	(909)	(14 085)
AU 31/03/2020 .....	1 358 834	460 277	397 247	2 216 358
Amortissement cumulé :				
- Au 01/04/2019.....	3 365	5 246	30 713	39 324
- Frais pour l'exercice .....	386 784	110 328	125 625	622 737
AU 31/03/2020 .....	390 149	115 574	156 338	662 061
TOTAL AU 31/03/2020.....	968 685	344 703	240 909	1 554 297

**13 - CREANCES : MONTANTS A ECHEANCE DE MOINS D'UN AN.** Commission de gestion, 31/03/2020 : 16 855 760, 31/03/2019 : 3 641 561, Créances de fonds, 31/03/2020 : 566 203, Créances inter-sociétés, 31/03/2019 : 823 755, Impôt différé, 31/03/2020 : 47 487, 31/03/2019 : 44 050, TVA à percevoir, 31/03/2019 : 32 941, Autres produits à recevoir, 31/03/2020 : 236 035, 31/03/2019 : 9 660, Total, 31/03/2020 : 17 705 485, 31/03/2019 : 4 551 967. Conformément à la « Convention de Compensation Multilatérale » (« Multilateral Netting Agreement »), tous les soldes de comptes débiteurs ou créditeurs entre entités du groupe couverts par la Convention ont été compensés entre eux.

**14 - DETTES : MONTANTS A ECHEANCE DE MOINS D'UN AN.** Honoraires des sous-conseillers à payer, 31/03/2020 : 9 742 865, 31/03/2019 : 3 809 849, Commissions de distribution à payer, 31/03/2020 : 6 204 144, Autres charges à payer, 31/03/2020 : 3 053 411, 31/03/2019 : 365 727, Créanciers inter-sociétés, 31/03/2020 : 7 216 987, 31/03/2019 : 273 550, TVA à payer, 31/03/2020 : 147 125, Impôt sur les sociétés à payer, 31/03/2020 : 574 797, Charges à payer (y compris les frais juridiques), 31/03/2020 : 454 902, Frais d'audit à payer, 31/03/2020 : 49 491, 31/03/2019 : 15 723, Frais juridiques et de secrétariat d'entreprise à payer, 31/03/2019 : 13 459, Total, 31/03/2020 : 27 443 722, 31/03/2019 : 4 478 308. Conformément à la « Convention de Compensation Multilatérale » (« Multilateral Netting Agreement »), tous les soldes de comptes débiteurs ou créditeurs entre entités du groupe couverts par la Convention ont été compensés entre eux.

**15 - CAPITAL SOCIAL LIBERE.** Emis, appelé et entièrement libéré, Au 1<sup>er</sup> avril, 31/03/2020 : 2 459 985, 31/03/2019 : 159 985, Nouveau capital social émis, 31/03/2020 : 3 793 786, 31/03/2019 : 2 300 000, Au 31 mars, 31/03/2020 : 6 253 771, 31/03/2019 : 2 459 985. La Société dispose d'un capital social autorisé illimité. 6 253 771 actions de 1 USD chacune. Le 10/05/2019, la Société a émis 3 793 786 actions ordinaires de 1 dollar US chacune à LEGG MASON INC.

**16 - DIVULGATIONS RELATIVES AUX PARTIES ASSOCIEES.** Les revenus provenant de LEGG MASON ALTERNATIVE FUNDS ICAV pour l'exercice étaient de 4 815 430 USD (2019 : 1 529 676 USD) dont 291 200 USD étaient à recevoir au 31/03/2020 (2019 : 441 123 USD). Les honoraires des conseillers en investissement dus à ENTRUST GLOBAL pour la période s'élevaient à 4 291 593 USD (2019 : 1 413 177 USD), dont 274 278 USD étaient payables au 31/03/2020 (2019 : 798 864 USD). Les rémunérations de l'Administrateur pour l'exercice clos le 31/03/2020 s'élevaient à 595 535 euros/654 970 USD (2019 : 300 000 euros/336 917 USD). La Société a profité de l'exemption prévue au paragraphe 66 de l'annexe 1 de la norme FRS 102, en vertu de laquelle elle n'est pas tenue de divulguer les transactions conclues entre deux ou plusieurs membres d'un groupe, à condition que toute filiale impliquée en tant que partie dans la transaction soit entièrement détenue par ledit membre et que les états financiers consolidés dont la Société fait partie intégrante soient mis à la disposition du public. Les Administrateurs de la Société ont été ou sont, respectivement, également Administrateurs et/ou dirigeants de certaines filiales du gérant, des Gestionnaires d'investissement, des familles de fonds énumérées à la page 5, des Distributeurs et des Agents de service aux actionnaires. A l'exception de ce qui est indiqué ci-dessus, aucun des Administrateurs n'a d'intérêt, direct ou indirect, dans un contrat ou un arrangement existant à la date des présentes et qui soit significatif par rapport aux activités de la Société.

**17 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET OBLIGATIONS.** Les Administrateurs n'ont pas connaissance d'obligations financières contractées au cours de l'exercice qui n'auraient pas été correctement reflétées dans les états financiers.

**18 - PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS.** La rémunération d'intéressement pour les employés remplissant les conditions requises se répartit entre liquidités et paiements en actions en fonction du niveau de rémunération total de chaque employé. La rémunération à base d'actions est généralement versée sous forme d'attribution d'actions soumises à restriction. **Plan de prime annuelle en actions soumises à restriction (« LRS »).** Les LRS sont attribuées sous forme d'unités soumises à restriction de la Société mère, LEGG MASON INC. Les LRS seront acquises à raison de 25 % par an sur une période de quatre ans, sous réserve que le bénéficiaire continue d'être employé par la Société. La Société comptabilise les avantages non acquis du plan de primes en actions selon leur juste valeur à la date d'attribution de ces avantages. La juste valeur est calculée en dollar US en multipliant le nombre d'actions ou d'unités attribuées par le cours moyen au jour de l'attribution de l'action LEGG MASON, INC. à la Bourse de New York (moyenne du plus haut et du plus bas des cours du jour). Le total des charges d'amortissement liées aux actions soumises à restriction au titre de l'exercice clos le 31/03/2020 s'est élevé à 399 441 USD (2019 : 10 403 USD). Le total des dépenses liées aux options sur actions au titre de l'exercice clos le 31/03/2020 était de 0 USD (2019 : 0 USD).

**19 - ENGAGEMENTS AU TITRE DES RETRAITES.** La Société gère un régime de retraite à cotisations définies. Les actifs du régime sont séparés de ceux de la Société et sont conservés dans un fonds administré de manière indépendante. Les charges du régime de retraite représentent les montants payables par la Société à ce régime et ont totalisé 158 513 USD (2018 : 21 571 USD). Au 31/03/2020, les cotisations de retraite à verser au régime s'élevaient à 17 874 USD (2018 : 7 790 USD).

**20 - ENGAGEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION.** Au 31 mars, le montant des paiements minimaux futurs de la Société dans le cadre de contrats de location-exploitation non réversibles s'établissait comme suit : A moins d'un an, 31/03/2020 : 613 969, 31/03/2019 : 196 535, Entre 1 et 5 ans, 31/03/2020 : 2 255 319, 31/03/2019 : 786 139, A plus de 5 ans, 31/03/2020 : 5 529 519, 31/03/2019 : 2 800 619, Total, 31/03/2020 : 8 398 807, 31/03/2019 : 3 783 293. Tous les montants ci-dessus sont indiqués hors TVA à 23 %. La Société a signé un bail immobilier supplémentaire le 05/12/2019 pour l'adresse suivante : 4th Floor, Building Three, Number One Ballsbridge, 126 Pembroke Road, Ballsbridge, Dublin 4.

**21 - EVENEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE L'EXERCICE.** Le 10/05/2019,

la Société a émis 3 793 786 actions ordinaires de 1 dollar US chacune à LEGG MASON INC. Le 31/05/2019, la Société a acquis les succursales suivantes : France, Allemagne et Italie pour 3 200 845 USD de LEGG MASON INVESTMENTS (EUROPE) LIMITED. Le 31/05/2019, une succursale suédoise a commencé ses activités. Le 07/06/2019, la Société a acquis la succursale espagnole de LEGG MASON INVESTMENTS (EUROPE) LIMITED pour 592 941 USD. La Société a signé un bail immobilier supplémentaire le 05/12/2019 pour l'adresse suivante : 4th Floor, Building Three, Number One Ballsbridge, 126 Pembroke Road, Ballsbridge, Dublin 4. Le 18/02/2020, FRANKLIN RESOURCES, INC. une société d'investissement internationale opérant sous le nom de FRANKLIN TEMPLETON a annoncé qu'elle avait conclu un accord définitif pour acquérir LEGG MASON, INC. La transaction a été approuvée à l'unanimité par les conseils d'administration de FRANKLIN RESOURCES, INC. et de LEGG MASON, INC. La transaction est soumise aux conditions de clôture habituelles, notamment l'obtention des autorisations réglementaires applicables et l'approbation des actionnaires de LEGG MASON, et devrait être conclue au plus tard au troisième trimestre civil de 2020. La propagation rapide de la maladie respiratoire COVID-19 (communément appelée « coronavirus ») s'est poursuivie dans le monde entier, entraînant une incertitude considérable pour l'économie mondiale et les marchés financiers. Les conséquences économiques ultimes de la pandémie et l'impact à long terme sur les économies, les marchés, les industries et les émetteurs individuels sont encore inconnus. La pandémie de COVID-19 pourrait affecter la valeur et la liquidité des fonds d'investissement, compromettre la capacité des fonds à satisfaire les demandes de rachat et avoir un impact négatif sur les performances des fonds. En outre, l'apparition du COVID-19 et les mesures pour en atténuer les effets pourraient entraîner des perturbations dans les services fournis aux fonds par ses prestataires. Nous avons mis en place les plans de continuité des activités de la Société, qui permettent aux employés de travailler à distance de manière transparente.

**22 - EVENEMENTS ULTERIEURS.** Après la fin de la période de référence, la propagation du COVID-19 s'est amplifiée et a eu de graves répercussions sur l'économie mondiale et les marchés financiers. Il est trop tôt pour déterminer l'impact éventuel du COVID-19. La durée et l'ampleur de la récession, ainsi que son impact sur les marchés financiers, dépendront d'un certain nombre de facteurs, notamment des efforts déployés pour « aplatis la courbe » par le biais de verrouillages de l'économie, de quarantaines et de distanciation sociale. Dans l'intervalle, des mesures monétaires et budgétaires énergiques ont été prises dans le monde entier. Nous avons mis en place les plans de continuité des activités de la Société, qui permettent aux employés de travailler à distance de manière transparente. Le 15/05/2020, les actionnaires de LEGG MASON ont approuvé l'acquisition par FRANKLIN TEMPLETON.

**23 - APPROBATION DES ETATS FINANCIERS.** Le Conseil d'administration a approuvé ces états financiers le 25/06/2020.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDEPENDANT AUX MEMBRES DE LEGG MASON INVESTMENTS (IRELAND) LIMITED. Rapport de l'audit des états financiers. Avis.** Selon nous, les états financiers de LEGG MASON INVESTMENTS (IRELAND) LIMITED : donnent une perspective juste et fidèle des actifs et passifs de la Société et de sa situation financière au 31/03/2020, ainsi que du bénéfice constaté sur l'exercice clôturé ; ont été dûment préparés conformément aux pratiques comptables généralement admises en Irlande (les normes comptables publiées par le Financial Reporting Council du Royaume-Uni, y compris la Norme d'information financière 102 : « La norme d'information financière applicable au Royaume-Uni et en République d'Irlande » et le droit irlandais) ; et ont été dûment préparés conformément aux dispositions de la Loi sur les sociétés de 2014. Nous avons vérifié les états financiers, inclus dans le Rapport annuel et les Etats financiers vérifiés, qui comprennent : l'Etat de la situation financière au 31/03/2020 ; l'Etat du résultat global pour l'exercice clôturé à cette date ; et les notes aux états financiers, comprenant une description des principales méthodes comptables.

**Fondement de notre opinion.** Nous avons procédé à notre audit conformément aux normes internationales d'audit (Irlande) (« ISA (Irlande) ») et à la loi applicable. Nos responsabilités en vertu des ISA (Irlande) sont décrites plus en détail dans la section de notre rapport Responsabilités des auditeurs concernant l'audit des états financiers. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. **Indépendance.** Nous sommes restés indépendants de la société conformément aux exigences en matière de déontologie. Ces exigences sont pertinentes pour l'audit des états financiers en Irlande et incluent les normes de déontologie de l'IAASA. Nous avons également assumé nos autres responsabilités dans ce domaine conformément à ces exigences. **Conclusions relatives à la continuité d'exploitation.** Aucun élément n'est à communiquer eu égard aux questions suivantes, pour lesquelles les ISA (Irlande) exigent que nous vous adressions un rapport si : l'adoption par les administrateurs du principe comptable de la continuité d'exploitation dans la préparation des états financiers n'est pas appropriée ; ou les administrateurs ont omis de divulguer dans les états financiers toute incertitude significative relevée, susceptible de mettre en doute la capacité de la société à maintenir le principe de la continuité d'exploitation pour une période d'au moins douze mois, à compter de la date de l'autorisation de la publication des états financiers. Cependant, dans la mesure où il est impossible de prévoir tous les événements ou circonstances futurs, cette déclaration ne saurait garantir la capacité de la société à poursuivre ses activités. **Rapport concernant les autres informations.** Les informations complémentaires comprennent la totalité des informations figurant dans le Rapport annuel et les Etats financiers vérifiés, à l'exclusion des états financiers et du rapport afférent de nos Commissaires aux comptes. La responsabilité de ces informations complémentaires incombe aux administrateurs. Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les informations complémentaires, et nous n'exprimons par conséquent aucune opinion d'audit ou, sauf dans la mesure explicitement contraire énoncée dans le présent rapport, une quelconque forme de garantie y afférente. Concernant notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, à cette occasion, évaluer si les autres informations présentent des incohérences importantes par rapport aux états financiers ou aux informations que nous avons obtenues lors de l'audit, ou bien si elles semblent comporter des inexactitudes majeures. Si nous identifions une inexactitude majeure ou une incohérence importante manifeste, nous sommes tenus d'appliquer des procédures visant à déterminer s'il s'agit d'inexactitudes majeures relatives aux états financiers ou aux informations complémentaires. Si, sur la base du travail que nous avons réalisé, nous arrivons à la conclusion que ces informations complémentaires contiennent des inexactitudes majeures, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons pas d'observation à formuler à l'égard de ces responsabilités. Eu égard au Rapport des Administrateurs, nous avons également vérifié si les informations requises par la Loi sur les sociétés de 2014 avaient été fournies. Sur la base des responsabilités qui nous incombent, décrites ci-dessus et d'après les travaux entrepris dans le cadre de notre audit, nous sommes également tenus en vertu des ISA (Irlande) et de la Loi sur les sociétés de 2014 de rapporter certaines opinions et certaines questions comme suit : selon

nous, et à partir de l'analyse menée lors de l'audit, les informations présentées dans le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clos le 31/03/2020 sont cohérentes avec les états financiers et ont été préparées conformément aux exigences législatives en vigueur ; selon les informations dont nous disposons sur la Société et son environnement et que nous avons obtenues dans le cadre de notre audit des états financiers, nous n'avons pas identifié d'erreurs significatives dans le Rapport des Administrateurs. **Responsabilités des états financiers et de l'audit. Responsabilités des administrateurs concernant les états financiers.** Comme indiqué plus en détail dans la déclaration de responsabilité des Administrateurs en page 4, les Administrateurs sont chargés de préparer les états financiers conformément au référentiel applicable, en veillant à donner une image exacte et fidèle. Les Administrateurs sont également responsables du contrôle interne qu'ils jugent nécessaire pour préparer des états financiers exempts d'incohérences importantes, qu'elles soient intentionnelles ou non. Dans le cadre de la préparation des états financiers, les Administrateurs sont tenus d'évaluer la capacité de la société à poursuivre ses activités, et de divulguer, selon le cas, les questions se rapportant à la continuité d'exploitation. Ils sont également tenus d'appliquer le principe comptable de la continuité d'exploitation, à moins qu'ils n'aient l'intention de liquider la société ou de cesser les opérations, ou à moins qu'ils ne puissent pas faire autrement. **Responsabilités des auditeurs concernant l'audit des états financiers.** Nous avons pour objectif d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont, dans leur ensemble, exempts d'anomalies importantes résultant d'erreurs ou d'actes frauduleux, et de produire un rapport de Commissaires aux comptes faisant état de notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit pas que l'audit conduit conformément aux normes ISA (Irlande) découvre systématiquement une éventuelle inexactitude majeure. Les inexactitudes peuvent être de nature intentionnelle ou non et sont considérées comme majeures si, au cas par cas ou dans leur ensemble, l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base des présents états financiers. La description plus détaillée de nos responsabilités concernant l'audit des états financiers se trouve sur le site Internet de l'IAASA : [https://www.iaasa.ie/getmedia/b2389013-1cf6-458b-9b8f-a98202dc9c3a/Description of auditors responsibilities for audit.pdf](https://www.iaasa.ie/getmedia/b2389013-1cf6-458b-9b8f-a98202dc9c3a/Description_of_auditors_responsibilities_for_audit.pdf). Cette description fait partie de notre rapport d'audit. **Utilisation faite de ce rapport.** Le présent rapport, y compris les opinions, a été préparé à la seule intention des actionnaires de la société en tant qu'organe de décision, conformément à l'article 391 de la Loi sur les sociétés de 2014, et à aucune autre fin. En formulant ces opinions, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité à quelque autre fin que ce soit ou envers quelque autre personne à laquelle ce rapport serait montré ou qui entrerait en sa possession, sauf accord exprès, préalable et écrit de notre part. **Autres déclarations obligatoires. Opinions à fournir sur les autres questions selon la Loi sur les sociétés de 2014.** Nous avons obtenu toutes les informations et explications que nous jugions nécessaires pour mener à bien notre audit. Selon nous, les normes comptables de la société étaient suffisantes pour permettre la tenue en bonne et due forme de notre audit des états financiers. Les états financiers sont conformes aux registres comptables. **Autres rapports d'exception. Rémunération et transactions des Administrateurs.** En vertu de la Loi sur les sociétés de 2014, nous sommes tenus d'indiquer notre opinion sur le respect des obligations de communication des éléments de rémunération et des transactions concernant les administrateurs conformément aux articles 305 à 312 de la Loi. Nous n'avons pas d'exception à signaler au titre de cette responsabilité. Liam O'Mahony, Pour et au nom de PRICEWATERHOUSECOOPERS, Chartered Accountants and Statutory Audit Firm, Dublin, 25 juin 2020. Le rapport de gestion peut être consulté au siège social.